



Cour constitutionnelle



C'est avec une tristesse immense que la Cour constitutionnelle vous fait part du décès

du Baron Etienne CEREXHE
juge émérite à la Cour constitutionnelle
décédé à Bruxelles, le 24 juin 2020

Etienne CEREXHE est né à Schaerbeek, le 18 avril 1931. Après avoir obtenu son doctorat en droit, à l'Université catholique de Louvain, ainsi qu'une licence en notariat et un diplôme d'études supérieures en droit comparé, il fut nommé professeur dans cette université. A l'origine de la création de la faculté de droit de ce qui deviendrait l'UNamur, il y enseigna et en fut le doyen pendant de longues années.

Sans délaissier sa carrière d'enseignant, cet éminent pédagogue fut aussi appelé à exercer des fonctions politiques importantes : successivement chef de cabinet du ministre des Affaires wallonnes, puis du vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur et de la Fonction publique, il devint sénateur en 1985, et exerça ce mandat jusqu'en 1993.

Etienne CEREXHE a été nommé juge à la Cour constitutionnelle, par un arrêté royal du 1^{er} décembre 1993. Il y siégea jusqu'à son éméritat le 18 avril 2001, après avoir fait bénéficier la Cour, avec autorité et modestie, de sa grande intelligence des choses politiques et des arcanes du droit.

Auteur de nombreuses publications scientifiques, on ne peut pas évoquer Etienne CEREXHE sans parler de son attachement au Burkina Faso, pays où il enseigna pendant de longues années le droit de l'Union européenne, dont il fut consul et où il garde de nombreux amis.

La Cour présente à son fils Benoît et à ses nombreux petits-enfants ses plus sincères condoléances.